



Vente maison indivision

Par Celoni

Bonjour,
Nous sommes 5 soeurs qui avons hérité d'une maison en indivision.
4 voulons vendre et 1 non.
Dans les 4 il y a une soeur en grave situation de santé et avec besoin vital de cet argent pour se soigner.
Il y a dans ce cas une voie plus rapide que la procédure devant juge avec la vente aux enchères comme solution?
Le besoin vital n'ouvre pas une procédure plus rapide ?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non le besoin vital d'argent ne change rien, ce n'est pas prévu dans la loi.

Il sera plus efficace de chercher un soutien financier auprès des organismes d'aide, la sécurité sociale, la mutuelle, le CSE, l'employeur, la famille, etc.

D'autre part vous avez une majorité des 2/3, ce qui vous donne la possibilité de le mettre en location et d'en tirer des revenus.

Par Celoni

Merci beaucoup.